



Lieux intermédiaires & indépendants
Centre-Val de Loire

DIAGNOSTIC 2024

**OBSERVATION DES LIEUX
INTERMÉDIAIRES ET INDÉPENDANTS
EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE**

Données 2022

CONTEXTE

Cette étude porte sur des données de 2022 récoltées entre juillet et décembre 2023 auprès de 19 lieux intermédiaires et indépendants, membres du réseau ALiiCe.

Le réseau ALiiCe s'est créé en décembre 2020 de la réunion des lieux intermédiaires et indépendants répartis sur le territoire régional Centre Val-de-Loire. ALiiCe est un réseau qui met en œuvre des actions de soutien, de militance, de valorisation et favorise l'échange de compétences et de ressources, le partage, la rencontre entre ces lieux et leurs équipes. ALiiCe exprime d'une voix commune les singularités, les préoccupations, les richesses, ainsi que l'utilité culturelle, sociale, territoriale, sociétale et économique de ces lieux notamment dans le débat public.

« Ces « lieux intermédiaires indépendants » sont les structures porteuses de lieux permanents ou mobiles dont, ni la direction ni la gouvernance ne sont dépendantes ou désignées par un organe extérieur et/ou public. Leurs gouvernances sont collégiales et/ou collectives.

Les Lii sont d'abord des lieux de spectacle vivant. Ce sont des espaces de création et/ou d'accueil, de résidence, de production, de diffusion, d'expérimentation. Ils sont aussi des lieux de ressources, de partages, de liens et de maillage territorial. Ils sont forces de propositions et d'alternatives, mettent en œuvre des pratiques, des démarches et actions artistiques et culturelles avec leur territoire et leurs habitants. Les Lii privilégident des logiques collaboratives avec une diversité d'organisation tout en préservant une autonomie propre d'initiative et de gestion des lieux. Les Lii défendent la liberté d'expression, la liberté de création et de l'acte artistique. Les Lii défendent les valeurs de l'éducation populaire, de l'économie sociale et solidaire et de la transition écologique. Les Lii expérimentent de nouvelles formes de partage pour une démocratie culturelle, qui se veut solidaire, laïque et mixte. Les Lii défendent l'importance de la reconnaissance des droits culturels. »

Extrait de la Charte d'ALiiCe

ALiiCe s'est donné pour mission de présenter en place publique les singularités, les atouts et les difficultés que rencontrent ses lieux. Il a donc été décidé en 2022-2023 de réaliser ce diagnostic. Il s'agit d'une première en région Centre-Val de Loire. Cet état des lieux est un outil au service du réseau donnant à voir ce que sont les Lii et leurs impacts sur le territoire.

Dans cette phase de structuration d'un jeune réseau, il est important pour les membres d'ALiiCe de mieux se connaître, d'identifier les communs et spécificités, de clarifier des besoins. Ce diagnostic est aussi le point de départ d'un message commun, construit collectivement, à porter auprès des publics, des professionnels du secteur, des artistes et des institutions.

ALiiCe se dote ainsi d'un outil essentiel pour pouvoir remplir son rôle de partenaire et acteur de la construction des politiques publiques.



SOMMAIRE	
LES ENJEUX CLÉS DE L'OBSERVATION ...	3
PRÉSENTATION DU RÉSEAU ...	4
MÉTHODOLOGIE ...	4
IDENTITÉ DES LIEUX ...	5
BÂTI / FONCIER ...	8
ACTIVITÉS DES LIEUX ...	10
ORGANISATION INTERNE ...	13
COMMUNICATION ...	14
EMPLOI ...	14
MODÈLES ÉCONOMIQUES ...	16
PRATIQUES ÉCOLOGIQUES ...	17
CONCLUSION ...	18
REVENDICATIONS ...	19

LES ENJEUX CLÉS DE L'OBSERVATION

Ce document fait état d'une analyse des données brutes récoltées lors d'entretiens avec l'ensemble des lieux membres à cette période. Cinq enjeux clés ressortent des échanges et sont à mettre en exergue pour bien comprendre ce que sont les lieux intermédiaires et indépendants (Lii) :

Une implantation locale :

Les Lii mènent des activités sur un territoire donné. L'implantation locale, l'animation d'un territoire, la création de lien social, la rencontre entre citoyen.nes et artistes sont leurs raisons d'être. Cet enjeu prend corps via différentes actions : accueil en résidence de nombreux artistes, développement de projets artistiques amateurs et professionnels, projets en milieu scolaire, organisation d'ateliers de pratique et d'une programmation dense et éclectique. Ils fédèrent de nombreuses personnes et acteurs autour de leur projet de manière transversale. Ce sont des lieux refuges pour les compagnies et les habitant.es.

Une précarité grandissante :

Malgré leur importance pour le dynamisme des territoires, ce sont des lieux peu valorisés, reconnus, fragiles et disposant de peu de moyens humains et financiers pour porter toute cette activité. Le manque de moyens les rend de plus en plus vulnérables. Pour survivre, ils développent des modèles économiques hybrides, basés sur le partage, la récupération, la débrouille, particulièrement inventifs. Ils ont su réinventer leurs modes de fonctionnement sans se défaire du cadre collectif et non-lucratif auquel ils sont attachés. La problématique n'est pas tant économique que politique : si les Lii réussissent à mener de front leurs convictions, cela ne se fait pas sans un épuisement conséquent. Avec des moyens, les projets de territoire des Lii pourraient se développer, toucher davantage de personnes, et ce dans des conditions plus sereines. Il faut donner les moyens aux initiatives citoyennes, non-lucratives et solidaires de défendre une société où l'art et la culture sont un bien commun.

Une résistance à toutes épreuves :

Malgré cette précarité, ces lieux se pérennissent, résistent et s'organisent. Les lieux interrogés ont 16 ans d'existence en moyenne. C'est une durée très honorable pour des projets qui sont nés des énergies de petits groupes d'artistes et d'habitant.es avec peu de moyens et pour principal moteur l'intime conviction que ces lieux sont essentiels pour penser le monde. Les Lii font preuve de pugnacité face aux adversités nombreuses : formatage, réglementations, changements des politiques publiques, baisses ou coupes budgétaires etc. Cela confirme leur capacité d'adaptation et de résilience.

Une participation citoyenne :

La participation, l'ouverture et l'inclusion sont au cœur de leur démarche. Au-delà de la démarche artistique des Lii, ce sont la défense des droits culturels qui sont leur raison d'être. L'accès de toutes et tous à la culture, la pluridisciplinarité, les pratiques amateur, l'émergence, le droit à l'erreur, une gouvernance partagée... une longue liste d'expérimentation qui vise toujours à laisser une place à celles et ceux qui le souhaitent. Les habitant.es y trouvent un rôle à jouer, ont accès aux œuvres et aux artistes dans un cadre de réciprocité, déploient leur pouvoir d'agir dans un cadre ouvert aux initiatives.

Une présence économique indéniable :

Si leur rôle social et culturel est flagrant, l'impact des Lii est aussi économique. À leur échelle, ils aident à « faire vivre un territoire ». Leurs actions créent une activité qui a des répercussions sur les cafés, les restaurants, les hôtels, les commerces de villages et petites villes souvent délaissés. Parmi les interrogés, 14 lieux se situent dans des communes de moins de 10 000 habitant.es – en milieu rural. Ils dynamisent des villages, des zones industrielles, des coeurs de ville. Ils occupent l'espace public, vont à la rencontre des publics. Ils coopèrent avec les acteurs locaux et favorisent le lien social. Les Lii sont un acteur clé d'un écosystème local qu'on ne doit pas oublier.

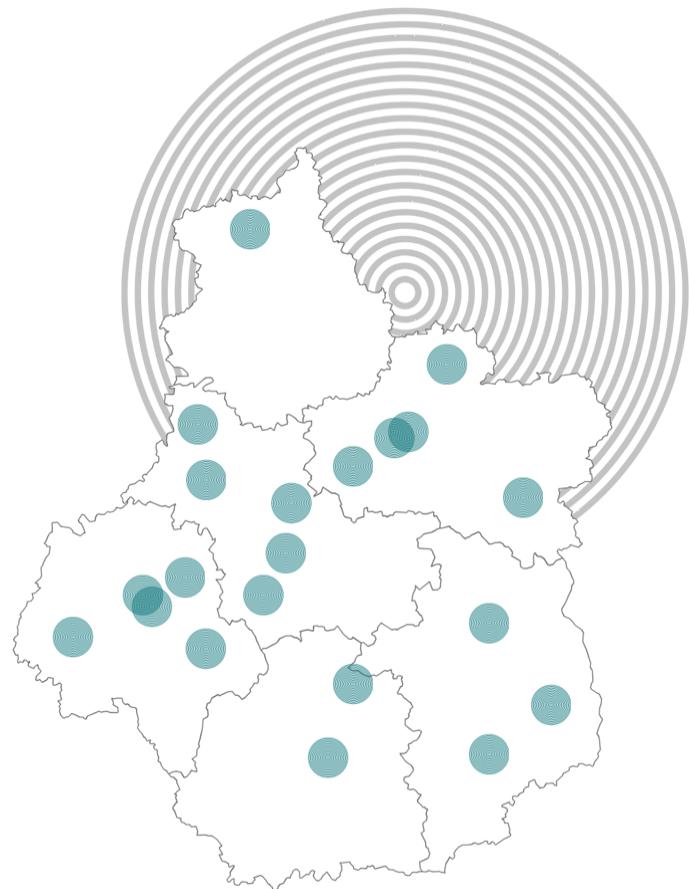
PRÉSENTATION DU RÉSEAU ALiiCE

Le réseau ALiiCe se crée en 2021, après plusieurs années de rencontres et de réflexion sur une charte commune. Aujourd’hui le réseau coconstruit et légitime une représentativité des lieux intermédiaires et indépendants (Lii) en région Centre-Val de Loire.

Il se donne pour mission de porter la voix et les valeurs des Lii, dans leur diversité de forme, de fonctionnement, d’implantation territoriale, d’actions, d’activités, de créations et de coopérations. Il s’agit de défendre et faire grandir leur légitimité, leurs intérêts, leur utilité publique auprès des instances publiques et politiques territoriales ainsi qu’auprès des professionnels de la culture.

En 2024, 21 lieux sont membres du réseau et se répartissent sur l’ensemble des départements.

Le réseau ALiiCe défend les spécificités des lieux intermédiaires et accompagne ses membres dans leur fonctionnement. Les missions du réseau s’articulent autour de 3 axes : concertation, mutualisation et accompagnement. L’observation est envisagée comme une mission transversale : la connaissance des réalités des structures est un outil indéniable pour les acteurs eux-mêmes mais également pour leurs partenaires.



MÉTHODOLOGIE

Pour préparer cet état des lieux, un groupe de travail de 6 personnes a été constitué : trois représentantes de lieux membres, l’animatrice du réseau et deux représentants de Métiers Culture qui ont apporté leur expertise méthodologique. Au préalable, plusieurs échanges se sont tenus avec le réseau Actes If, réseau des Lii en Ile-de-France. Actes IF a mené une étude similaire en 2017 sur ses membres.

De nombreuses lectures ont également permis d’enrichir le travail :

- La démarche d’Observation Participative et Partagée (OPP) du collectif POPP.
- Actes If, « *Etat des lieux des structures adhérentes au réseau Actes if. Synthèse réalisée à partir des données 2015* », 2017.
- Cécile Offroy, « *Le lieu intermédiaire* », Opale et Ufisc, 2019.
- Philippe Henry, « *Les lieux culturels intermédiaires : une identité collective spécifique ?* », 2022
- Nicolas Debaive, « *Le Pestacle - Retours d’exploration des tiers-lieux culturels en temps de crise sanitaire* », 2022

À partir de tous ces éléments, le groupe de travail s’est attelé à la création d’un questionnaire. Les membres d’ALiiCe ne voulaient pas avoir à répondre à un énième questionnaire, dans lequel les cases et les questions ne correspondent pas à la réalité dans sa diversité. Aussi il a été fait le choix de mener ce diagnostic grâce à des entretiens réalisés par Marie LAROCHE, animatrice du réseau.

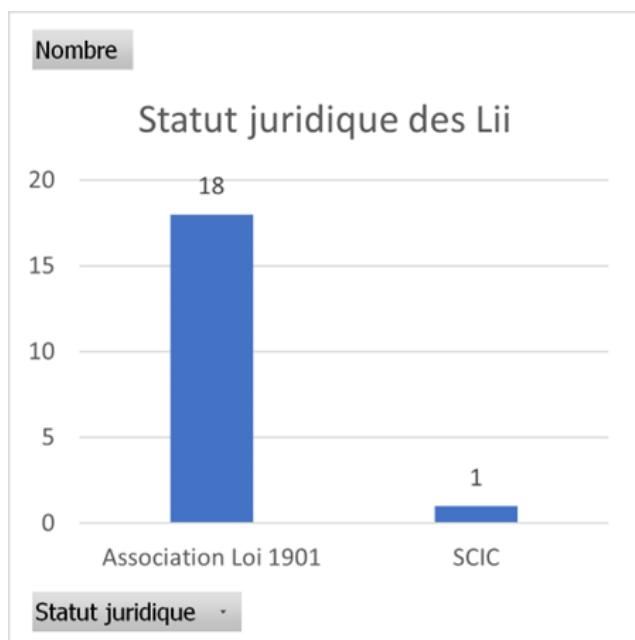
Les entretiens ont duré environ 2h chacun. Le questionnaire est en 9 parties recueillant à la fois des données socio-économiques et d’activité ainsi que des éléments qualitatifs sur la structure : *identités, bâti, activités, organisation interne, communication, emploi, modèles économiques, pratiques écologiques, regards portés sur les lieux*.

Il est à noter l’utilisation des notions de *moyenne* et *médiane* tout au long du rapport. La *médiane* divise une série statistique en deux parts égales, alors que la *moyenne* est la somme des valeurs de la série, divisée par le nombre de valeurs de cette même série.

Le questionnaire a été complété à partir des rapports d'activités et financiers 2022 ainsi que des connaissances propres aux répondant.es.

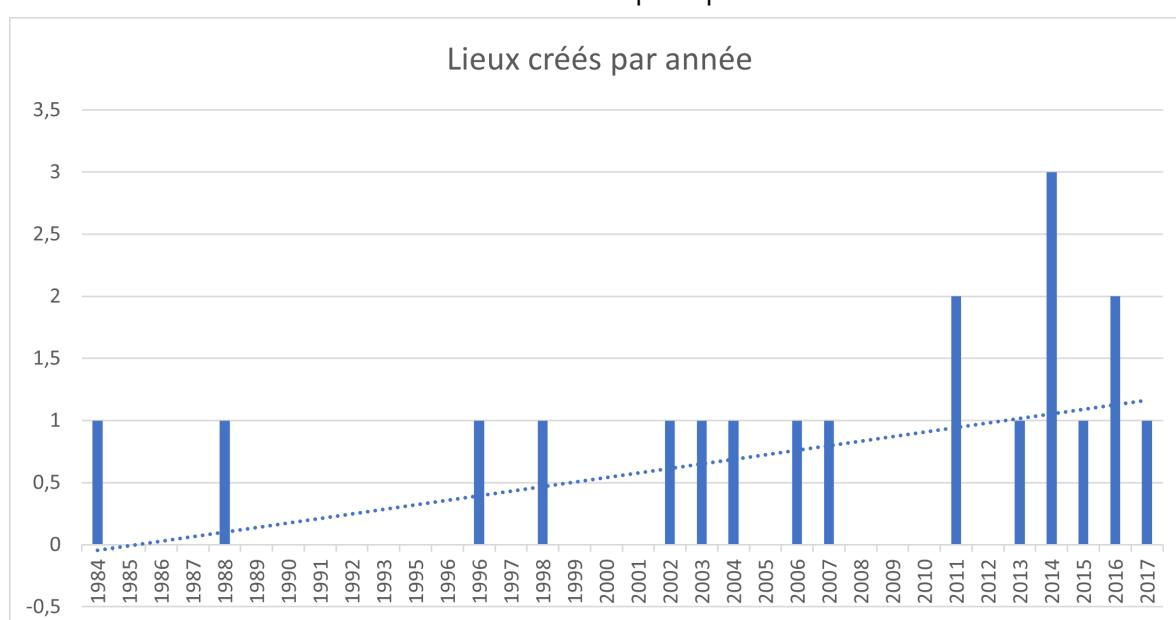
19 structures ont répondu au questionnaire sur les 21 membres que comptait le réseau au moment des entretiens : *Le 37ème Parallèle* ; *Le Théâtre du Grand Orme* ; *Le Chauffoir* ; *Le Carroi* ; *Le 5 Côté jardin* ; *La Grange du Pierron – Cie Jeux de vilains* ; *La Charpente* ; *La Grange de Jean & Faustin* ; *La Pratique* ; *Le Luisant – Ateliers Val d'Aubois* ; *Le Théâtre des Minuits* ; *L'Association Louhenrie* ; *Le Théâtre de la Carrosserie Mesnier* ; *Le 108* ; *Le Théâtre du Rossignolet* ; *Le Théâtre de l'Escabeau* ; *Le Cheptel Aleikoum* ; *Scène au Bar - La Ruche* ; *La Générale des Mômes*.

IDENTITÉ DES LIEUX



Les structures ont été créées entre 1984 et 2017, elles ont 16 ans d'existence en moyenne. On observe ainsi une certaine ténacité des lieux intermédiaires et indépendants. Les années de création font également apparaître un renouvellement puisque des structures sont créées régulièrement : 9 structures ont ainsi été créées depuis 2013.

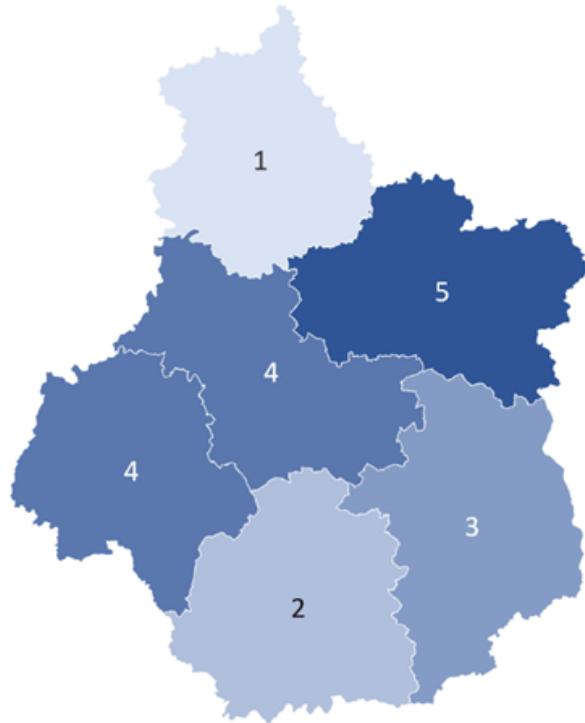
Le statut associatif et le but non lucratif permettent aux Lii de fonctionner selon une logique centrée sur l'intérêt général, tout en préservant leur autonomie et leur ancrage territorial. Cela garantit qu'ils restent fidèles à leurs missions sociales, culturelles et écologiques, tout en répondant aux besoins des habitant.es et des artistes qu'ils accueillent. Ce choix de structuration se fait en alignement avec leur vocation de rendre la culture accessible à tous.tes, dans une logique de bien commun plutôt que de rentabilité. Le statut associatif leur permet de se concentrer sur des objectifs sociaux, culturels et artistiques sans pression de profit. Le modèle associatif favorise une gouvernance horizontale et collaborative, impliquant les acteurs locaux, artistes et citoyens, en cohérence avec les principes de démocratie culturelle.



Les lieux interrogés se répartissent sur l'ensemble des départements de la Région Centre-Val de Loire. **14 lieux sont situés dans des communes de moins de 10000 habitant.es** définies ici comme zones rurales. Les réalités vécues par les lieux selon s'ils se situent en cœur de ville, zone périurbaine ou milieu rural sont très diverses. Il s'agit là d'une des spécificités des Lii qui vivent des quotidiens très variés malgré leurs objectifs communs. L'enjeu de l'accessibilité est souvent au cœur de leurs problématiques. L'étude révèle par exemple que seuls **9 lieux sont accessibles en transports en commun**. L'accessibilité est un enjeu fort qui vient questionner les droits culturels, la thématique est au cœur des sujets traités par le réseau.

15 structures sont répertoriées sous le code APE 9001Z (Arts du spectacle vivant), 2 sous le code APE 9004Z (Gestion de salles de spectacles), 2 autres s'identifient au 9499Z (Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire). Le code APE permet d'identifier la branche d'activité principale choisie par les Lii. On peut ainsi y lire une dominance de l'identification à **la création artistique** : le fait que 15 structures sur 19 soient sous le code 9001Z montre que les Lii ont une activité fortement orientée vers la production et la diffusion artistique. Cela inclut des résidences d'artistes, spectacles, ateliers et événements participatifs.

Ces lieux jouent un rôle central dans le soutien à la création artistique et à l'accès à la culture, souvent pour des artistes émergents ou dans des zones rurales où l'offre culturelle est limitée. 2 lieux se concentrent davantage sur l'organisation et la gestion de spectacles. Cela pourrait indiquer qu'ils sont structurés pour accueillir du public dans un cadre plus institutionnel ou professionnel, tout en continuant à offrir un espace pour des activités artistiques.



Ces lieux sont peut-être moins impliqués dans la création ou la résidence artistique, mais jouent un rôle essentiel dans la mise à disposition d'infrastructures pour des actions de diffusion.

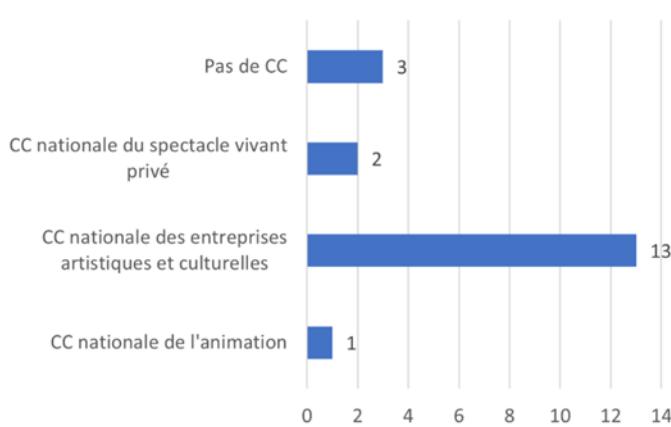
Enfin, 2 lieux ont fait le choix d'un APE large valorisant la dimension associative et participative. Ces lieux privilégident des projets éducatifs, collaboratifs ou expérimentaux, souvent en lien avec des valeurs comme l'inclusion, la solidarité, et le développement local, au cœur de l'éducation populaire dont ils se réclament.

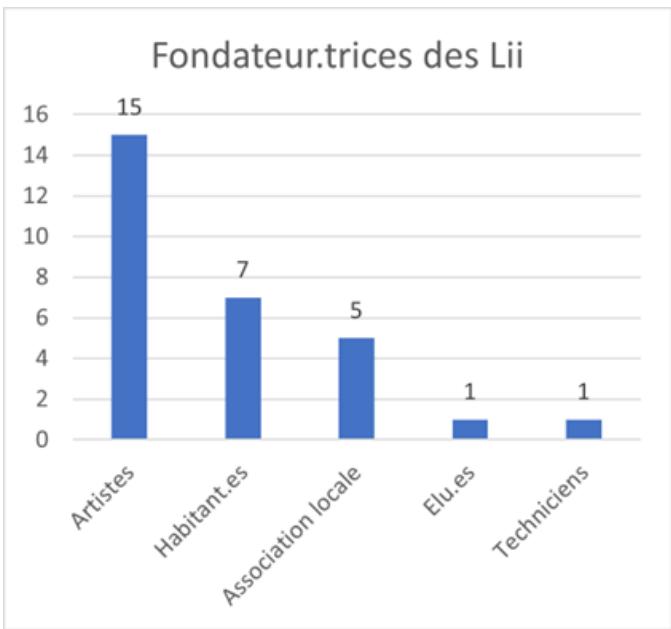
Cette diversité est révélatrice de l'hybridité des Lii, à la fois dans leurs missions et dans les priorités qu'ils se donnent de la création artistique à la gestion d'espaces et à l'engagement local. C'est aussi une preuve de flexibilité : Les Lii s'adaptent aux besoins de leur territoire, ce qui explique cette répartition entre des activités artistiques, logistiques (gestion de salles), et sociales (associations fonctionnant par adhésion).

17 structures déclarent appliquer une convention collective, 13 appliquent la convention collective nationale des entreprises artistiques et culturelles, 2 la convention collective nationale du spectacle vivant privé et 1 la convention collective de l'animation.

Dans la même démarche que le code APE, l'affiliation à des conventions collectives différentes montrent bien la diversité des lieux notamment du fait de leurs histoires propres.

Conventions collectives des Lii





10 lieux sur 19 ont été créés par des collectifs d'acteurs variés (artistes et habitant.es ou artistes et élu.es). Pour la majorité des lieux, ce sont des collectifs d'artistes / compagnies qui sont à l'initiative du projet. Pour la moitié des lieux l'implication des habitant.es a été essentielle dans la concrétisation du projet.

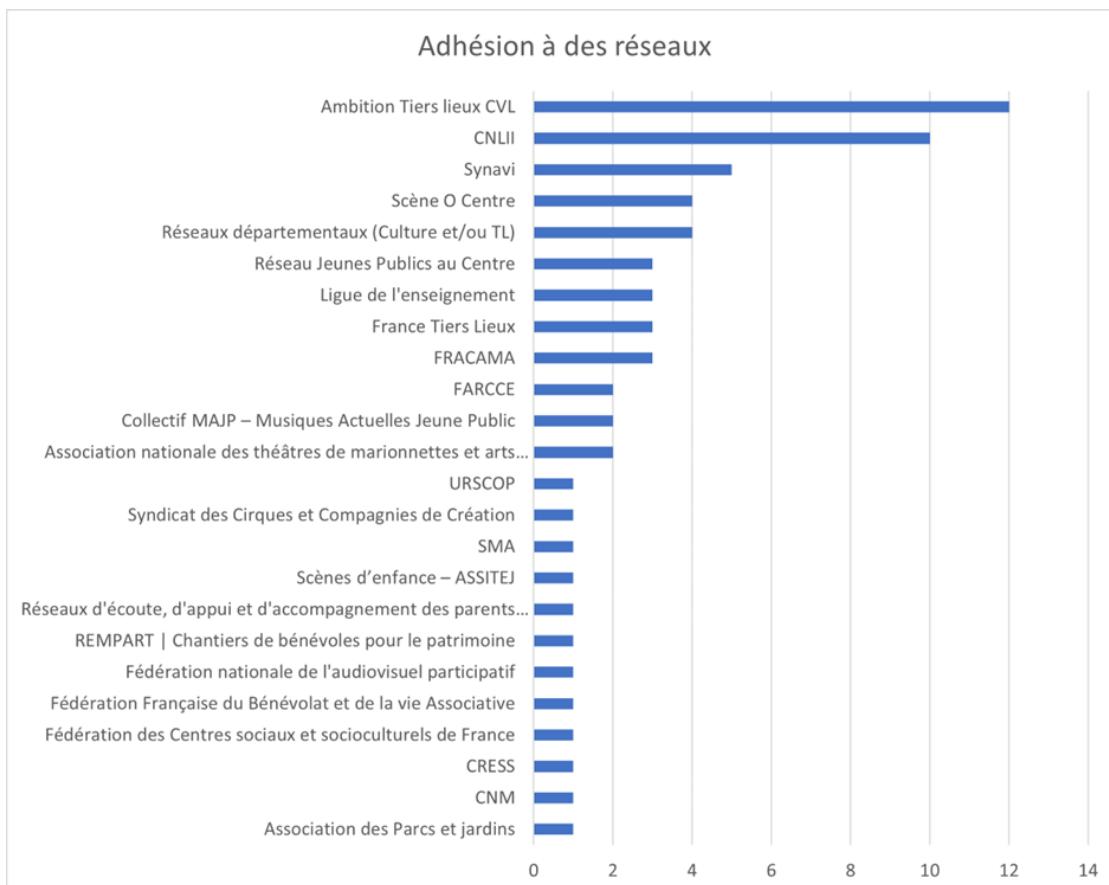
On voit ici l'importance de la dynamique collective et participative dans la création des lieux intermédiaires et indépendants (Lii). Elle montre que ces projets naissent souvent de la rencontre entre des artistes et des habitant.es.

Cette origine collective traduit une volonté partagée de répondre à des besoins locaux, qu'ils soient culturels, sociaux ou territoriaux. Le rôle des habitant.es, essentiel pour la moitié des lieux, souligne l'ancrage local et le lien direct entre ces structures et leur environnement. Cela confère aux Lii une légitimité particulière pour porter des projets de transformation sociale et culturelle en phase avec les attentes du territoire.

L'ensemble des lieux interrogés s'inscrit dans une démarche de réseaux professionnels ou sectoriels (en moyenne 4 adhésions par lieu). Avec 24 réseaux ou apparentés identifiés lors des entretiens, on remarque une grande dispersion des appartences de chaque acteur ; sans compter l'appartenance commune à la Coordination nationale des Lieux intermédiaires et indépendants (CNLII) et au réseau ALiiCe. L'appartenance de ces acteurs à un tissu de réseaux variés, allant des champs du patrimoine à l'action sociale indique bien la nature profondément hybride des Lii.

Sur les 19 lieux interrogés :

- 5 sont labellisés Ateliers de Fabriques Artistiques (AFA)
- 5 disposent d'un agrément Jeunesse Education Populaire (JEP)
- 3 sont agréés par la CAF Espace de Vie Sociale (EVS)



BÂTI / FONCIER

Les Lieux intermédiaires et indépendants ont en commun la gestion de foncier, plus ou moins grand, plus ou moins récent. La diversité de leurs lieux est à noter également dans le type de bâti occupé.

- Quatre granges / anciennes écuries
- Quatre anciennes fermes avec pour l'un d'entre eux les vestiges d'un château
- Trois constructions récentes mises à disposition par les communes
- Deux maisons / appartements de ville
- Un terrain avec chapiteau
- Un ancien atelier de charpentier
- Un ancien chai
- Une ancienne usine devenue établissement scolaire en cœur de ville
- Une ancienne carrosserie
- Une ancienne habitation Troglodytique

La taille des locaux varie de 100m² à 5000m², la surface médiane étant de 250m².

17 lieux disposent d'espaces extérieurs très variables allant d'une cour de 30m² à des champs de 30000m². La surface médiane des espaces extérieurs étant de 500m².

Cela induit, un enjeu commun assez fort autour de l'entretien des bâtis voir de leur rénovation. L'enjeu des normes liées à l'accueil de public est également une préoccupation importante là où les moyens manquent pour l'investissement.

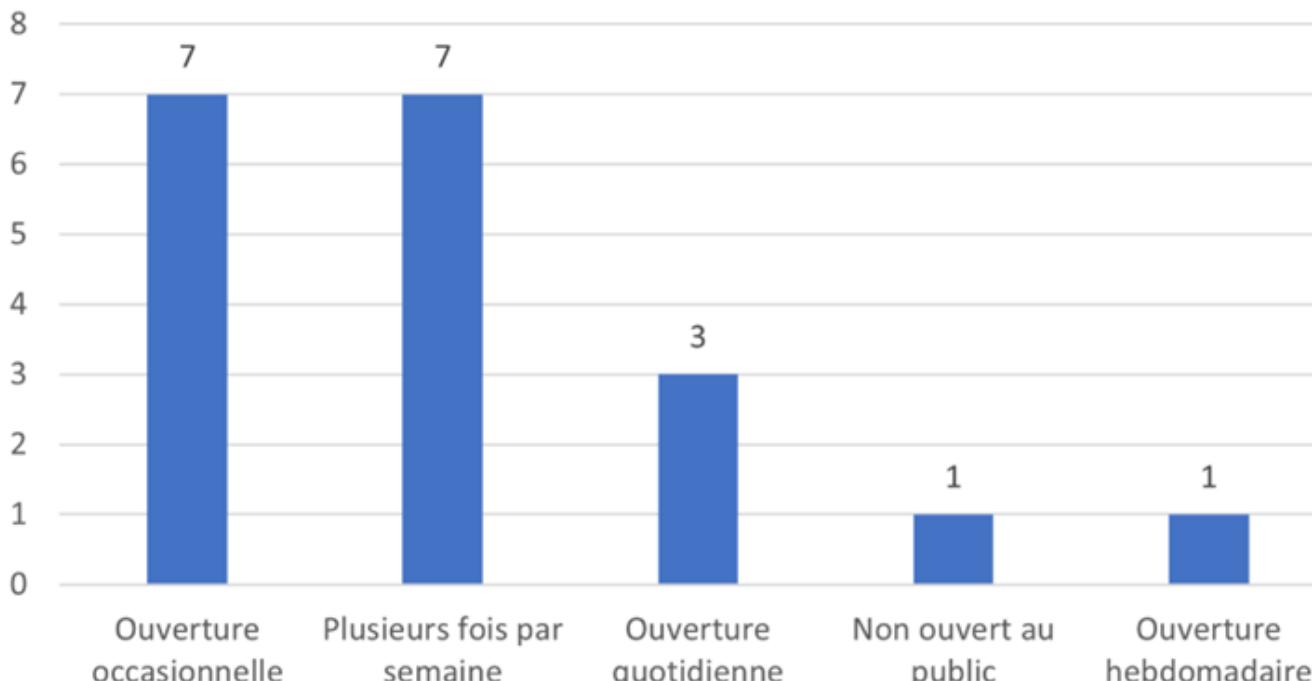
Il est à noter que la majorité des lieux ont mené des travaux de réhabilitation conséquents tandis que certains font le pari de l'occupation de l'espace public ou de salles municipales. 15 lieux sont confirmés « Etablissements Recevant du Public (ERP) » et accessibles aux personnes à mobilité réduite.

13 lieux ont bénéficié de soutiens à l'investissement via leur département, le conseil régional ou des fonds européens. Tous affirment que des travaux de rénovations sont toujours nécessaires aujourd'hui pour des raisons d'isolation, d'usure ou des besoins d'aménagement, notamment dans une démarche de transition écologique.

13 lieux ont fait appel à des bénévoles pour les travaux via l'organisation de chantiers participatifs.

L'accueil en résidence est une activité commune à l'ensemble des répondants, ainsi 13 lieux disposent d'hébergement sur place (de 2 à 15 places), 16 lieux disposent d'une cuisine ou espace de chauffe.

Ouvertures au public



Les modes d'ouverture des lieux varient également. Un des lieux n'est pas ouvert au public car il dispose uniquement d'un atelier de création de décor ; les accueils en résidence et de public se font dans la salle des fêtes ou dans le théâtre municipal. 17 lieux organisent un bar ou petite restauration sur les temps d'ouverture.

Les jauge s'étalement quant à elles de 19 à 2000 places avec une moyenne de 292 et une médiane de 100. Ainsi, la moitié des structures a une jauge inférieure ou égale à 100 places.

La grande majorité des structures est en location (18) dont 4 sont en situation de mise à disposition par une collectivité territoriale et 4 où le propriétaire est une SCI dont l'association est membre.

1 structure est propriétaire de ses locaux.

L'analyse de ces données met en évidence l'hybridité et la résilience des lieux intermédiaires et indépendants (Lii) à travers la gestion de leurs espaces et infrastructures. La diversité des types de bâti – allant de bâtiments patrimoniaux à des constructions modernes – illustre l'adaptabilité de ces lieux à exploiter des espaces variés pour répondre à des besoins culturels et sociaux. Cette diversité reflète également une capacité à s'approprier des espaces souvent marqués par l'histoire ou la ruralité, leur conférant un rôle symbolique en tant que points d'ancre local.

Cependant, cette hétérogénéité dans les infrastructures s'accompagne de défis structurels communs, notamment l'entretien des bâtiments, leur mise aux normes pour l'accueil du public (ERP) et la transition écologique. Le recours fréquent à des chantiers participatifs pour la rénovation montre non seulement une inventivité dans la mobilisation des ressources, mais également une forte implication communautaire, soulignant le rôle des Lii comme lieux de coopération et de mutualisation.

La faible proportion de lieux en propriété témoigne d'une précarité structurelle liée à leur dépendance envers des baux locatifs ou des mises à disposition via une propriété individuelle, souvent fragiles. Cela limite leur capacité à investir durablement dans leurs espaces, même si les soutiens publics ou européens ont permis des améliorations partielles.

Enfin, les différences dans les jauge et modes d'ouverture des lieux, avec une majorité de petites structures, traduisent un modèle davantage orienté vers la proximité et l'intimité avec les publics, plutôt que vers de grands rassemblements.

Ainsi, les Lii se positionnent à nouveau comme des espaces atypiques, innovants et ancrés localement, mais leur viabilité à long terme reste conditionnée à un soutien accru en matière de rénovation, d'investissement et de sécurisation foncière.

ACTIVITÉS DES LIEUX

Lors des entretiens, les répondant.es ont proposé chacun.e trois mots clés pour définir leur lieu. Ce nuage de mot en fait état. Plus les mots sont grands plus ils ont été cités. **Les termes d'ouverture, de création, de convivialité et/ou de coopération/partage résument bien ce qui fait commun aux Lii.** Ces lieux défendent des conditions d'accueil des artistes en résidence favorisant la création, accompagnent le développement artistique et professionnels des artistes, et se définissent ainsi comme un maillon de l'écosystème de diffusion des œuvres et d'émergence des artistes. Les enjeux d'ouverture et de coopération, d'intermédiation prennent ainsi leur sens via la participation active des citoyens dans les projets associatifs des lieux. À travers l'animation des territoires, ils inventent avec les populations environnantes des modalités de rencontre et d'action culturelle horizontales et participatives dans un cadre convivial. Les expériences de création partagée avec des habitant.es ou des acteurs locaux sont plus répandues que dans d'autres lieux culturels.

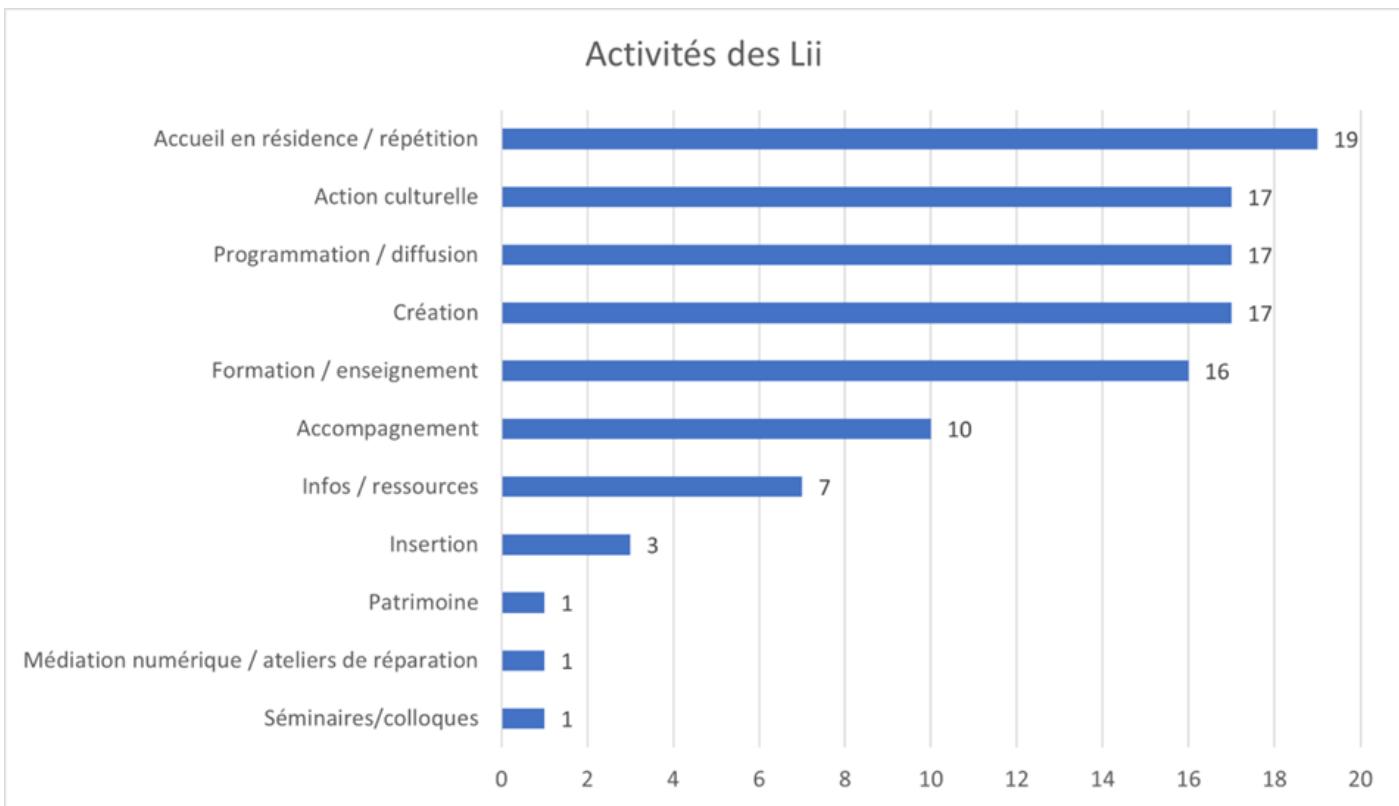
Les lieux mobilisent chaque année plus de 60 000 spectateur.trices en cumulé. Sur les 19 lieux, chacun mobilise entre 200 et 8500 spectateur.ices par an soit une moyenne de 3200 et une médiane de 2500 personnes.

Cela représente l'équivalent de **838 jours de programmation en cumulé soit entre 4 et 120 jours de programmation chaque année.** En moyenne les lieux programment 44 jours et en médiane 25 fois sur une année.

Au total 485 compagnies/collectifs/groupes sont accueillis chaque année (en diffusion et en résidence) allant de 5 à 50 par lieux. En moyenne, les lieux accueillent 26 compagnies.

62% des compagnies / collectifs / groupes accueillis sont implantés en Région Centre-Val de Loire et 7% viennent de l'international.





⇒ **Nombre de propositions artistiques exploitées en N-1 en diffusion (création et reprise) :**

- 5 lieux entre 0 et 5
- 6 lieux entre 5 et 10
- 1 lieu entre 10 et 20
- 7 lieux plus de 20

⇒ **Les différents types de contrats :**

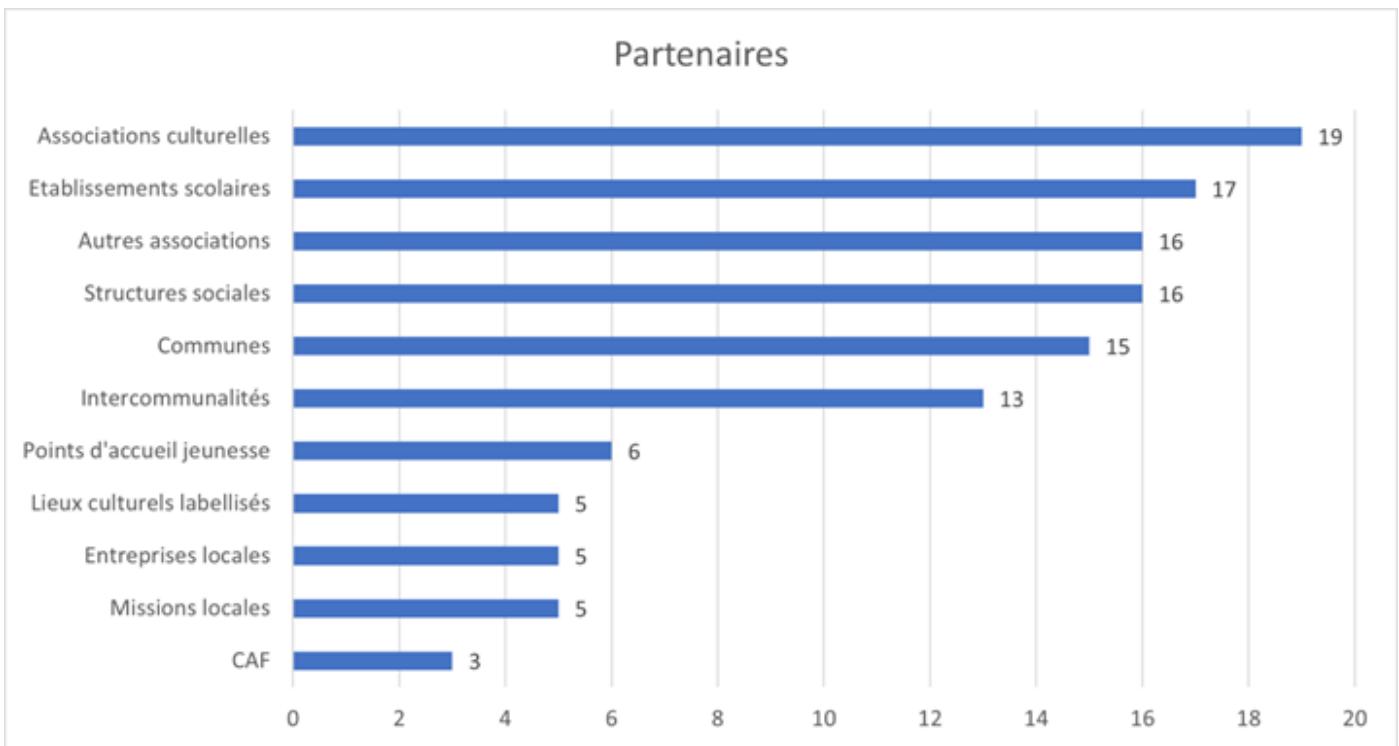
- 215 contrats de cession (18 en moyenne) – 8 lieux ne font pas de contrats de cession.
- 148 contrats de coréalisation (21 en moyenne et 3 en médiane) - 12 lieux ne font pas de contrats de coréalisation.
- 19 préachats (6 en moyenne) – 16 lieux ne font pas de préachat.
- 269 conventions de résidence (14 en moyenne et 9 en médiane). Parmi les conventions de résidence, 95 sont en coproduction ou associées à une bourse. Parmi les conventions de résidence, 15 ont reçu une aide à la création Parcours Production Solidaire (PPS).
- 165 contrats d'engagement (contrat de travail entre l'artiste et la structure culturelle en direct – 27 en moyenne et 4 en médiane).

⇒ **Activité de résidence :** 10 lieux bénéficient de financements fléchés sur la résidence.

⇒ **Actions culturelles / activités de pratiques amateurs :** 17 lieux proposent des actions culturelles et activités de pratiques amateurs ce qui représente 14 050 heures (826 en moyenne). **6900 personnes sont concernées (406 en moyenne) dont 4 280 scolaires soit 62% du public ciblé.**

⇒ **Formation professionnelle :** 3 lieux proposent de la formation professionnelle **soit 734h au total sur une année** (245 en moyenne) pour 80 personnes concernées (27 en moyenne). Aucune structure ne délivre directement de diplôme.

⇒ **Activités hors les murs :** 13 lieux mènent des actions hors les murs. De 1 action à 28 par an avec une moyenne de 7. 6 lieux participent régulièrement aux animations du territoire de proximité (festivités locales, forums associatifs...) tandis que 12 participent plus occasionnellement.



Il est à noter que la mobilisation de partenaires est systématique. La co-construction des actions avec les acteurs locaux, le rôle prédominant de la commune, pour 15 d'entre eux - et une forte implication des associations du territoire dans la conduite des projets pour l'ensemble, marquent bien l'enjeu de dynamique locale et de mise en réseau.

L'analyse de cette section met en lumière l'essence même des lieux intermédiaires et indépendants (Lii), où les valeurs d'ouverture, de convivialité et de coopération s'entrelacent pour façonner des espaces culturels à la fois uniques et profondément ancrés dans leurs territoires. **Ces lieux ne se contentent pas de produire ou diffuser des œuvres ; ils incarnent des plateformes vivantes de création et d'interaction sociale, où artistes, habitant.es et acteurs locaux collaborent pour coconstruire des expériences culturelles inédites.** Cette dynamique horizontale et participative, rare dans le paysage culturel traditionnel, reflète une approche inclusive et expérientielle, renforçant les liens sociaux tout en valorisant les droits culturels.

La diversité des formats de contrats, des projets de résidence et des actions culturelles témoigne d'une activité artistique foisonnante et d'une capacité d'adaptation remarquable.

Cependant, les écarts significatifs entre les lieux en termes de programmation, de contrats et d'activités montrent également la disparité des moyens disponibles et des contextes locaux. Cela souligne une certaine fragilité structurelle pour les lieux les moins équipés ou financés, malgré leur rôle clé dans la valorisation des artistes et des territoires.

Les chiffres impressionnantes de fréquentation (60 000 spectateurs annuels cumulés) et d'activités hors-les-murs révèlent à nouveau l'impact indéniable des Lii sur le dynamisme territorial. Leur présence dépasse largement leur fonction artistique pour devenir un levier de revitalisation des communes et un moteur de coopération locale. L'implication systématique de partenaires locaux, notamment des communes et des associations, renforce ce rôle d'intermédiaire entre les sphères artistique, sociale et économique.

Enfin, ces lieux, par leur volonté d'intégrer les habitant.es, mais aussi par leurs actions de formation et leurs projets artistiques, s'imposent comme des incubateurs d'initiatives citoyennes et des catalyseurs d'innovation sociale et culturelle. Leur modèle, à la croisée de la création artistique et de l'ancre territorial, illustre une alternative inspirante pour repenser les relations entre culture et territoire dans une logique d'inclusion et de durabilité.

ORGANISATION INTERNE

La vie associative des lieux intermédiaires repose en grande partie sur l'engagement volontaire et non rémunéré des bénévoles et/ou résidents. Ils endossent les fonctions de support nécessaires au fonctionnement du lieu en plus de leurs propres activités : entretien, organisation et logistique des événements, accueil des résidents temporaires et des publics, billetterie, mais aussi tenue des plannings, comptabilité, recherche de financements, communication, traitement des demandes de résidences, relations partenariales, etc.

Les bénévoles sont généralement des personnes familières des activités du lieu, qui fréquentent les spectacles ou les ateliers et vivent ou travaillent à proximité. Comme dans beaucoup de lieux culturels associatifs, ces bénévoles interviennent lors des événements pour prendre en charge des aspects logistiques (courses, aménagements, fléchage, rangement, catering), tenir la billetterie ou le bar et parfois même héberger des équipes artistiques à leur domicile.

On note une implication citoyenne importante avec 2701 adhérent.es comptabilisés (142 en moyenne et 100 en médiane) allant de moins de 10 adhérents à plus de 1000. Au-delà des chiffres bruts, la question des adhérents traduit des réalités de projets très différentes en ce qui concerne la mobilisation des individus selon l'ancrage d'un projet sur son territoire et de sa gouvernance.

11 lieux sur 19 ont une organisation collégiale. Les conseils d'administration se composent en moyenne de 10 personnes (dont 6 femmes et 4 hommes) et 8 personnes en médiane (dont 5 femmes et 3 hommes). Les CA se composent de 2 à 30 personnes. Au total, 182 personnes sont investies dans les instances dirigeantes dont 114 femmes, 67 hommes et 1 personne non binaire. Les instances dirigeantes se réunissent en moyenne 7 fois par an. Dans certains lieux, l'instance se réunit deux fois par mois et pour d'autre une fois par an, laissant davantage de place aux équipes salariées.

Parmi les répondants, 10 Lii favorisent la prise de décision au consensus, 2 conservent un mode classique via le vote et 7 ont un fonctionnement alternant les deux formats selon l'enjeu qui entoure la décision.

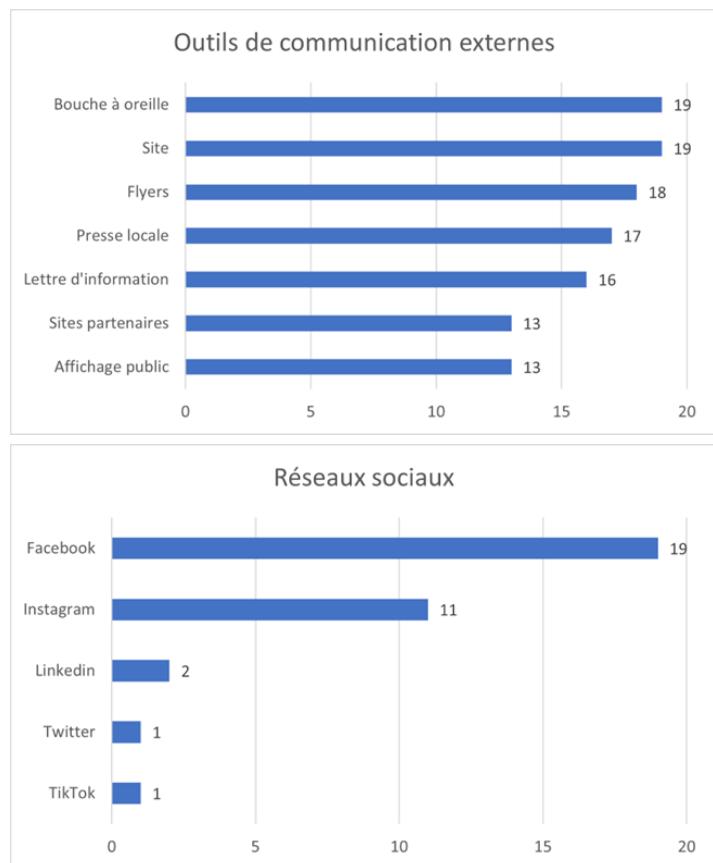
De manière systématique, les lieux s'inscrivent dans des logiques de coopération. Ces lieux se construisent d'abord comme des pratiques d'occupation d'espaces et occuper un espace se fait à plusieurs. Le projet n'est jamais pensé par une seule personne, mais toujours dans des modalités de rencontres qui favorisent la participation y compris dans le champ artistique où les lieux favorisent la coproduction et le partenariat. Une attention particulière est portée aux enjeux de mixité et de parité dans les instances. Il est à noter également un renouvellement fréquent des équipes bénévoles qui poussent à se questionner en permanence sur le fonctionnement interne et la manière dont s'exprime la démocratie.

COMMUNICATION

Tous les lieux disposent d'une charte graphique valorisant leur identité et visant davantage de visibilité. Les outils de communication utilisés sont variés afin de garantir une meilleure diffusion des actions menées et mobiliser le public. Une difficulté est partagée entre les répondant.e.s : allouer du temps à la communication. Aucun lieu ne dispose d'un.e chargé.e de communication en contrat long et pérenne.

8 lieux favorisent l'usage des logiciels libres. La communication interne se fait majoritairement par mail, téléphone, sms, boucles WhatsApp ou encore réunions en présentiel.

Cette section révèle que, malgré une attention portée à la visibilité grâce à des chartes graphiques et des outils variés, les lieux intermédiaires et indépendants souffrent d'un manque de moyens humains pour professionnaliser leur communication. L'absence de postes pérennes dédiés limite leur capacité à valoriser pleinement leurs actions et donc à se faire connaître.



EMPLOI

Au sein des équipes qui gèrent et animent les lieux intermédiaires, la situation des emplois permanents reste fragile. On trouve des CDI, des CDD, de l'emploi intermittent (CDD d'usage), des travailleurs indépendants, mais aussi des volontaires en services civiques et stagiaires.

Il n'est pas rare que les lieux intermédiaires recrutent et forment des personnes issues du territoire et éloignées de l'emploi. Dans les lieux les plus petits, l'équipe salariée permanente (lorsqu'il y en a une) se réduit souvent à un ou deux postes, caractérisés par une grande polyvalence. Le travail s'effectue alors en collaboration étroite avec les bénévoles qui prennent en charge certaines tâches liées au fonctionnement et à l'activité du lieu.

Les permanent.e.s

En 2022, sur 19 lieux du réseau ALiiCe ayant participé à l'enquête 18 sont employeurs.

- Les Lii embauchent 41 salarié.e.s (28 femmes, 11 hommes, 2 personnes non binaire) au régime général en CDI ou CDD de plus de 6 mois (31,6 Equivalents Temps Plein), soit une moyenne de 1,7 ETP par lieu.

- Les Lii embauchent également 182 personnes (79 femmes, 84 hommes, 1 personne non binaire) en CDD de moins de 6 mois ou CDDU / Intermittence (16,8 ETP), soit une moyenne de 0,9 ETP par lieu.

Concernant les CDI et CDD de plus de 6 mois, on retrouve différentes typologies de postes : coordinateur.trice / directeur.trice, chargé.e de programmation, chargé.e de diffusion et accueil des compagnies, chargé.e de développement territorial, administration, comptabilité, recherche de financement, assistant.e de production, régie générale / coordination technique, chargé.e de médiation, animateur.rice, agent.e d'entretien et intendance du lieu, gardien.ne.

Concernant les CDD de moins de 6 mois et CDDU/Intermittence, on retrouve différentes typologies de postes : chargé.e de production, chargé.e de diffusion, responsable administratif, régisseur.euse, artistes, animateur.trices, scénographe, costumier.ère.

L'ensemble des lieux employeurs portent une attention particulière au bien-être au travail. Ils disposent pour la plupart de fiches de postes, mènent des entretiens annuels d'évaluation (EAE) et accompagnent du mieux possible les équipes dans leur parcours de formation.

Soutien à l'emploi

On comptabilise parmi les postes pérennes :

- 18 CAP'Asso
- 7 postes FONJEP
- 6 postes FONPEPS
- 1 contrat Parcours Emploi Compétence (PEC)

La part importante d'emplois aidés témoigne de la nécessité de ces financements pour la pérennisation et/ou la création de postes.

Prestations externalisées

16 lieux externalisent une partie des missions nécessaires à leur fonctionnement : entretien des locaux, comptabilité, gestion des paies, gestion du parc informatique, architecture et ingénierie de projet, cuisine, graphisme.

Autres ressources humaines

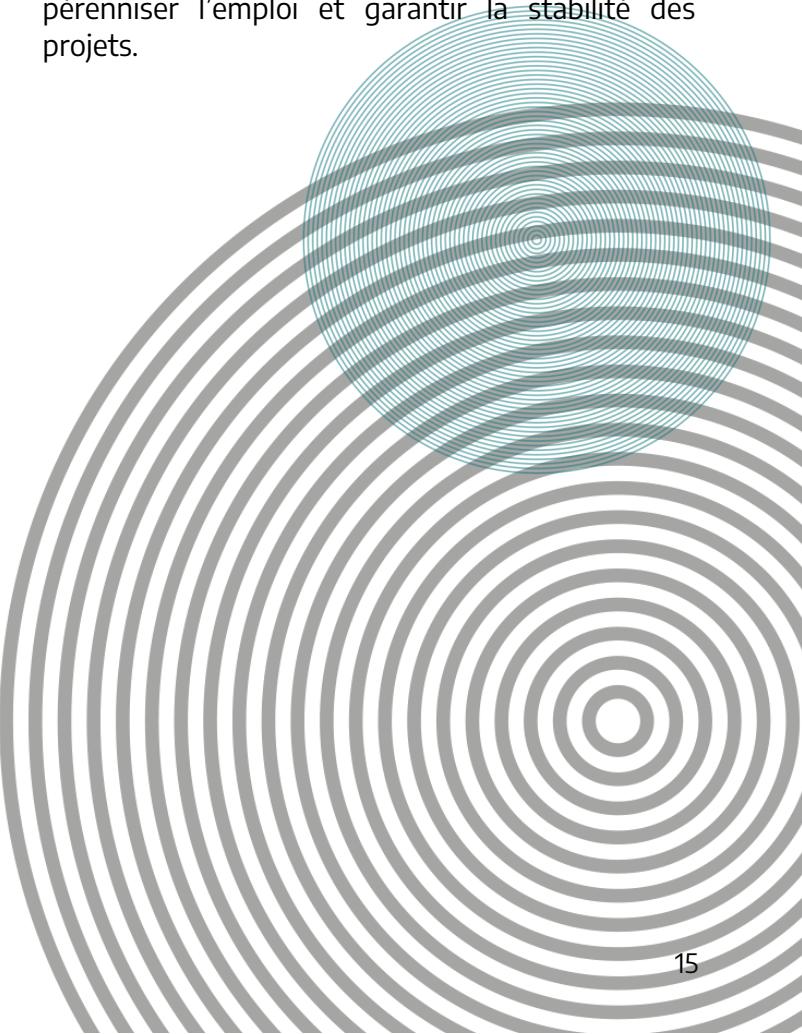
- 4 lieux ont accueilli 5 alternant.es ou apprenti.es, majoritairement sur des missions de communication
- 9 lieux ont accueilli 23 stagiaires ou volontaires en Service civique sur des missions liées à la technique / régie, en soutien à la coordination, la communication ou la médiation
- L'ensemble des lieux du réseau déclarent 623 bénévoles actif.ve.s (366 femmes, 247 hommes, 10 personnes non binaires) pour un investissement total estimé à 25,8 ETP.

Les missions des bénévoles sont variées allant de l'implication dans la gouvernance au soutien aux événements et ouvertures publics (accueil public, bar, entretien du lieu, encadrement scolaire, travaux, gestion billetterie...).

L'analyse de l'emploi dans les Lii souligne une fragilité structurelle, marquée par une forte dépendance aux contrats précaires et aux dispositifs d'emplois aidés. Malgré cette instabilité, ces lieux jouent un rôle clé en recrutant et formant des personnes éloignées de l'emploi, affirmant leur engagement social et participant à l'insertion et à l'inclusion des plus précaires.

La polyvalence des équipes, souvent réduites à un ou deux postes permanents, révèle une organisation basée sur la collaboration étroite entre salariés et bénévoles. L'importance des bénévoles et des ressources humaines temporaires illustre une logique de solidarité et d'adaptabilité, mais reflète aussi les limites d'un modèle économique fragile. Si l'externalisation de certaines fonctions témoigne d'une volonté de professionnalisation, elle souligne également le manque de moyens internes pour gérer des missions essentielles.

En dépit de ces contraintes, les lieux manifestent une attention particulière au bien-être au travail et à l'accompagnement des équipes, montrant qu'ils compensent leur précarité par une gouvernance humaine et respectueuse. Cependant, leur dépendance aux subventions et aux dispositifs publics pour maintenir ou créer des postes met en évidence la nécessité d'un soutien renforcé pour pérenniser l'emploi et garantir la stabilité des projets.



MODÈLES ÉCONOMIQUES

En 2023, le budget prévisionnel annuel moyen est de 169 760 € tandis que le budget annuel médian est de 154 000€, cet écart entre la moyenne et la médiane reflète des réalités très diverses puisque les budgets annuels s'étalent de 23 400€ à 390 000€.

Les lieux intermédiaires relèvent de l'Économie Sociale et Solidaire, mêlant ressources monétaires et non monétaires, autofinancement et aides publiques dans des proportions variables.

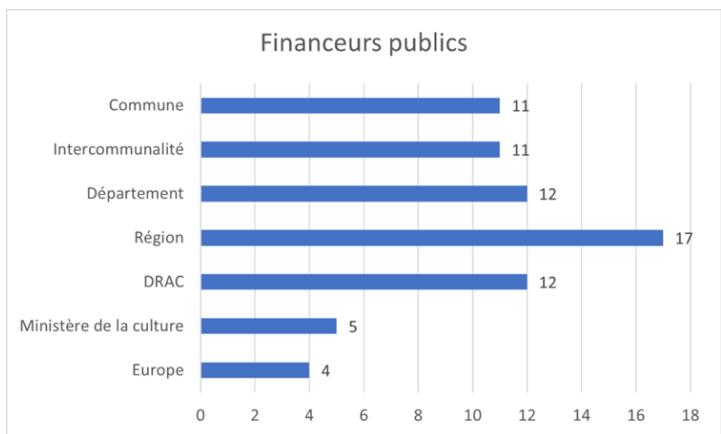
Après analyse des budgets réalisés 2022 :

- En moyenne l'emploi représente 60% des charges des budgets réalisés.
- En moyenne les fonds publics représentent 56% des produits des budgets réalisés.
- En moyenne les fonds propres représentent 43% des produits des budgets réalisés.
- Seul un lieu dispose de fonds privés à hauteur de 9%. 8 lieux disposent de soutiens matériels d'entreprises locales.

Il est à noter que :

- 14 lieux disposent de conventions pluriannuelles d'objectifs permettant une relative stabilité.
- Le bilan comptable 2022 des Lii interrogés est en moyenne de 195 384 € et en médiane de 173 887 €. Parmi les interrogés, 5 lieux sont assujettis à la TVA.
- 10 lieux gèrent leur comptabilité en interne.
- 12 lieux réalisent une comptabilité analytique.
- 8 lieux valorisent comptablement le bénévolat et les prêts/dons de matériel.
- En moyenne les lieux dépensent chaque année 659 € en adhésion à des réseaux.

La gestion financière des Lii est plus ou moins professionnalisée selon la taille des lieux. Cela induit une précarité plus ou moins importante et des processus plus ou moins formalisés en interne. Pour autant, tous ces acteurs s'inscrivent, avec plus ou moins de succès, dans les dispositifs publics de soutien à la création et à la diffusion artistique.



Il en ressort un besoin de mise en visibilité du travail accompli par ces lieux, comme de leur économie réelle et de leur contribution à la vie culturelle des territoires où ils sont implantés pour favoriser une implication financière plus importante des collectivités, partenaires et citoyens. L'enjeu d'« indépendance » reste tout de même essentiel mais pas incompatible puisqu'il s'entend au sens de l'autonomie de décision, entre autres, vis-à-vis des pouvoirs publics.

L'analyse du modèle économique des lieux intermédiaires et indépendants (Lii) montre une dépendance aux subventions publiques, avec des budgets variés et une majorité de ressources provenant des fonds publics. Cette situation révèle une précarité structurelle, bien que certains Lii bénéficient d'une stabilité partielle grâce aux conventions pluriannuelles. Leur gestion financière, variable selon la taille, oscille entre professionnalisation et systèmes moins formalisés.

Dans une démarche d'animation du territoire, ils assurent une part de fonction invisible et non quantifiable. Une grande partie de leur activité n'est pas facturable aux bénéficiaires de la société civile : le rôle de conseil auprès d'un réseau associatif local, l'entraide, l'exemplarité écologique, l'essaimage de bonnes pratiques, le prêt de matériel ou de salles...

L'absence de recherche de profit leur permet une grande liberté artistique, mais cette indépendance nécessite un soutien accru des collectivités et partenaires pour garantir leur pérennité et reconnaître leur contribution culturelle et économique locale.

PRATIQUES ÉCOLOGIQUES

Tous les lieux interrogés déclarent avoir mis en place des actions de sensibilisation auprès des usagers, s'engager en faveur des circuits courts et dans l'économie circulaire, investir pour réduire l'impact carbone, faciliter les mobilités douces, etc. **Ils cherchent à créer du « commun »**, ce qui passe, notamment, par des ressources, des services et des espaces partagés et répondent ainsi aux enjeux de transition environnementale et sociale : maintien des services de proximité et lien social (bar, pratique artistique amateur, programmation...), pratiques quotidiennes durables et inspirantes (jardin partagé, approvisionnement local...), promotion des mobilités douces (organisation du covoiturage, parking à vélo, partenariat avec les collectivités sur la mise en place de navettes...), rénovation thermique du bâti...

Les lieux intermédiaires et indépendants (Lii) s'impliquent donc activement dans la transition écologique, intégrant des pratiques durables dans leur fonctionnement quotidien. Ils jouent un rôle clé en sensibilisant leurs usagers aux enjeux environnementaux et en mettant en place des actions concrètes telles que l'utilisation de circuits courts pour l'approvisionnement, la promotion des pratiques écologiques (jardin partagé, compostage), et l'intégration de l'économie circulaire dans leur modèle. En mutualisant les ressources et en développant des espaces partagés, ils contribuent à la réduction de l'empreinte carbone tout en favorisant la solidarité locale.

Ces lieux sont également des acteurs de la mobilité douce, en organisant des initiatives comme le covoiturage, les parkings à vélo ou encore la mise en place de navettes, souvent en partenariat avec les collectivités. Ils contribuent ainsi à l'accessibilité de leurs espaces et à la réduction de la dépendance à la voiture individuelle. La rénovation thermique de leurs bâtiments est un autre aspect de leur engagement, visant à améliorer l'efficacité énergétique des lieux tout en réduisant leur impact environnemental.

Ce modèle écologique s'inscrit dans une logique d'économie de la fonctionnalité, qui privilégie l'usage plutôt que la possession, ainsi que dans l'économie circulaire, en prolongeant la durée de vie des biens, en réutilisant et en recyclant les matériaux. De plus, les Lii sensibilisent leurs publics à la consommation responsable, en intégrant ces valeurs dans leurs actions culturelles, éducatives et communautaires, tout en renforçant le lien social et les services de proximité. En somme, leur engagement dans la transition écologique répond à la fois à des impératifs environnementaux et sociaux, en créant des modèles durables et solidaires pour leur territoire qui activent les imaginaires et essaient largement.



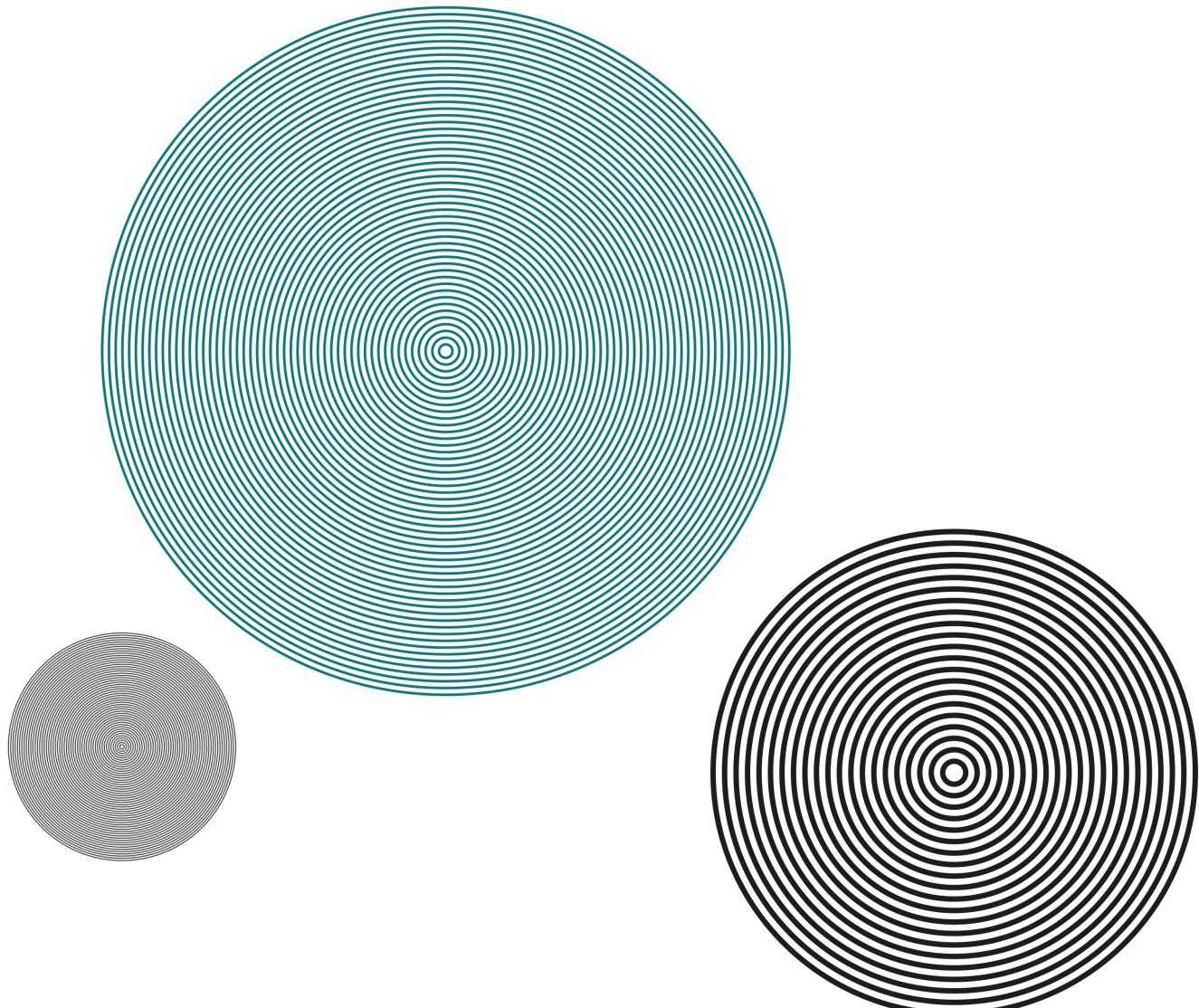
CONCLUSION

Ce diagnostic fait état d'une hétérogénéité du panel au regard de l'implantation géographique, de la taille et de l'ancienneté des lieux. Malgré ces spécificités, les lieux se retrouvent autour de références communes qui font socle, créent un sentiment d'appartenance et déploient une ambition commune :

- une approche hybride et participative des actions (ateliers, rencontres, accueil d'initiatives locales, créations participatives, etc.),
- une valorisation du bien commun culturel (intermédiation, place donnée à la création, hors les murs, enjeux d'accessibilité...), l'adaptabilité aux espaces qu'ils occupent (résilience, système D, mutualisation...).

Ce socle vise une transformation sociale et l'inclusion de tous.tes via un mode horizontal et collaboratif. Les lieux intermédiaires entendent ainsi participer au développement de leur territoire à partir d'une connaissance intime de ceux-ci et de ce qu'ils savent faire le mieux : la pratique à la fois artistique et sociale. Ce diagnostic nous confirme l'importance de l'observation pour mieux comprendre l'autre, se comprendre soi et se rappeler donc la nécessité du temps long.

Les lieux intermédiaires apparaissent ici comme incontournables dans la redéfinition des politiques culturelles au prisme des droits culturels.



ENSEMBLE, NOUS SOUHAITONS DÉFENDRE :

La pérennisation de l'emploi dans les Lii via une systématisation des financements de fonctionnement pluriannuels.



Le déploiement d'une politique d'investissement sur le foncier des lieux culturels pour accompagner leur transition énergétique, améliorer les conditions d'accueil et favoriser leur implantation à long terme.



Le soutien à l'accueil des résidences pour améliorer les conditions de travail des équipes artistiques, notamment émergente, car les Lii sont souvent le premier lieu d'accueil des jeunes compagnies.



La valorisation de la professionnalisation des Lii et de leur rôle dans l'écosystème culturel au travers de la consultation régulière par le biais du réseau.



La reconnaissance de notre rôle charnière en matière de professionnalisation des jeunes artistes et, plus largement, d'insertion dans les filières et les écosystèmes artistiques et culturels que ce soit en termes d'accueil, de ressources ou de conseils.



Lieux intermédiaires & indépendants
Centre-Val de Loire

C/O Le 108—108 rue de Bourgogne 45000 Orléans
reseau@aliice.org

<https://aliice.org/>



mÉTIERS culture
région Centre-Ual de Loire

COORDINATION
NATIONALE
DES LIEUX
INTERMÉDIAIRES
ET INDÉPENDANTS
CNLII



PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

FDVA
FONDS POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DE LA VIE
ASSOCIATIVE